

# virgule

---

*Observez-la bien, une virgule regarde  
toujours à gauche (Achille Chavée)*

N° 29 novembre-décembre 2021

# ROBERT DUSSART

## ITINÉRAIRE D'UN SYNDICALISTE COMMUNISTE

RENCONTRE AVEC ADRIAN THOMAS,

ET LA PARTICIPATION DE JOSIANE VRAND,  
MARCEL COUTEAU ET JEAN-MARIE SIMON



LE 10 DÉCEMBRE À PARTIR DE 19H  
CLUB ACHILLE CHAVÉE, 34,  
RUE ABELVILLE 7100 LA LOUVIÈRE

INFOS ET RÉSERVATIONS : [JEANPIERRE.MI@SKYNET.BE](mailto:JEANPIERRE.MI@SKYNET.BE)



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

E.R. ROBERT TANGRE, 11, RUE JULIEN LAHAUT, 6020 DAMPREMY

## À Lire

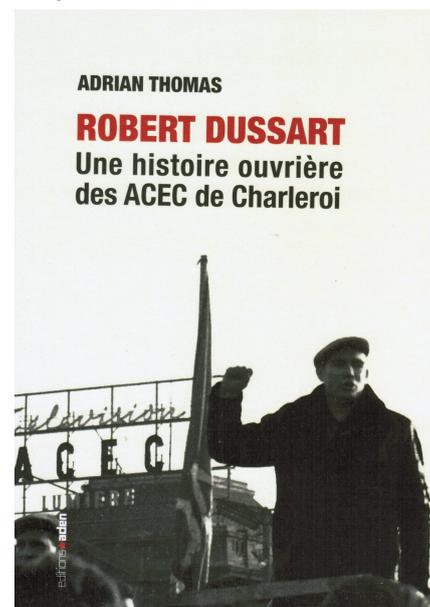
Robert Dussart fut un dirigeant syndical FGTB des ACEC de Charleroi ainsi qu'un militant du Parti Communiste dont il fut durant quelques années le Président de l'aile wallonne et bruxelloise lorsque le parti se scinda en deux.

Le livre d'Adrian Thomas retrace avec beaucoup d'empathie l'itinéraire de cet homme qui a incarné le militantisme syndical carolorégien durant plusieurs décennies et plus singulièrement le syndicalisme des ACEC qui fut une entreprise-phare pour le mouvement ouvrier carolo et wallon.

Né en 1921, Robert Dussart s'apparente aussi au militant/dirigeant ouvrier du Parti Communiste jusqu'à l'époque où le choix s'est posé de maintenir un PC ou d'y renoncer, ce qui fut le sien.

Le travail historique d'Adrian Thomas est rigoureux, très documenté. Le livre n'en est pas moins très accessible et se lit comme un roman social tant l'homme, Robert Dussart est lui-même un personnage romanesque.  
JPM

Prix de vente : 26 €



Betty Coletta  
Jules Pirlot  
Georges Spriet  
Theun Vonckx

À l'occasion du 100ème anniversaire de la création du Parti Communiste, le Centre des Archives du Communisme de Belgique (CAR-CoB), a édité un livre d'images (photographies, reproductions d'affiches, de tracts...) retraçant l'histoire du PCB de 1921 à 1965.

*... L'objectif de cet ouvrage, c'est essentiellement de tenter de donner à voir ce qui est souvent indicible. Sans exalter leaders ou héros, il a comme ambition de représenter les multiples facettes de ses actions, de ses terrains de lutte, de ses organisations. Et en fin de compte, de célébrer ses militants, le plus souvent anonymes... (José Gotovitch, Directeur scientifique du CARCoB)*

On peut se procurer cet ouvrage au Club Achille Chavée, 25 €.

### Atelier du Club Achille Chavée « Enseignement et informatique »

Le CAC organise un atelier de réflexion sur le rapport enseignement – informatique.

Pourquoi cet atelier ? : L'emprise de l'industrie informatique dans tous les secteurs de la société s'est encore renforcée durant la pandémie. Ce fut particulièrement flagrant dans l'enseignement, un secteur où des questionnements fondamentaux se posent : discriminations, exclusions, aggravation des inégalités sociales, rôle dévalorisé des enseignants dont la fonction apparaît subalterne par rapport au numérique, environnement, coûts pour les pouvoirs publics... C'est en fait le devenir de l'enseignement lui-même qui est posé.

Objectif de l'atelier :

Réfléchir collectivement et bien définir les enjeux posés par l'emprise du numérique sur l'enseignement. Le numérique peut constituer un support à l'enseignant, un outil utile à l'enseignement mais ne peut en aucun cas se substituer à la relation humaine qui lie élèves entre eux et élèves et enseignants, dans la classe, en présentiel, si importante dans l'acte d'apprendre et, de manière plus générale, tellement fondamentale dans la socialisation des êtres humains. Intéressé-es ? Manifestez-vous [jeanpierre.mi@skynet.be](mailto:jeanpierre.mi@skynet.be) ou 0472/253.490.

## La RDC, où va-t-elle ?

Cette conférence prévue initialement en mars 2020, s'est tenue le 21 octobre dernier. Pierre Baracyetse a proposé deux films pour lancer la discussion. Le premier était un film datant de la fin des années 50, commandité par l'Union minière. Il montrait, dans le style grandiloquent de l'époque, les bienfaits de la colonisation et l'européanisation d'une fraction choisie de la population congolaise. Il présentait une société idyllique exempte de l'exploitation - dont la réalité fut récemment rappelée et dénoncée dans les media, qui permit à quelques jeunes africains de faire des études afin de former une future élite indigène. Le second film, plus récent, réalisé par un journaliste congolais, montre la réalité d'aujourd'hui dans les mines de cobalt, propriétés de sociétés privées chinoises où persistent les pratiques coloniales d'exploitation sans scrupule qui laissent les mineurs et leur famille dans un état d'extrême pauvreté..

Le conférencier tente un parallèle entre les deux époques, la première où ce qu'il appelle des richesses immatérielles (c'est-à-dire des valeurs) étaient inculquées à une partie de la jeunesse congolaise dont il fut lui-même bénéficiaire. Et la seconde où l'exploitation capitaliste des richesses matérielles du pays est poussée au paroxysme face à un Etat impuisant.

On assiste à une recolonisation qui ne dit pas son nom de ce pays immensément riche en matières premières par les entreprises multinationales américaines, russes, chinoises et européennes omnipotentes. Face à elles, Félix Tshisekedi, élu président en décembre 2018, s'est donné pour mission de construire un Etat congolais qui n'existe pas. A-t-il jamais existé ? D'ériger un Etat de droit capable de lutter contre la corruption, les guérillas, et l'extrême pauvreté et de rétablir les « richesses immatérielles » que sont l'instruction, la solidarité, l'humain, autant de valeurs chères à Pierre Baracyetse



## **Le Club Achille Chavée,**

*a le plaisir, après deux années de confinement, de vous inviter à partager un moment amical à son*

### **repas de fin d'année**

*le samedi 18 décembre à partir de 18.30 h, en son local 34, rue Abelville à La Louvière  
Cette année*

*Apéritif - Choucroute - Dessert - Café*

**25 €**

**A verser sur le compte du Club Achille Chavée :**

**BE56 0682 0202 8088.**

**Le nombre de places étant limité, les inscriptions confirmées par le versement sont vivement**

**souhaitées, au plus tard, le vendredi 10 décembre.**

**Inscriptions auprès de Jean-Pierre au 0472/253.490.**

**ou [jeanpierre.mi@skynet.be](mailto:jeanpierre.mi@skynet.be)**



**Le bénéfice du repas sera destiné à financer une activité pour les enfants en partenariat avec les Petits Paniers du Cœur et le Secours Populaire Wallonie/Bruxelles**

## Solidarité.

Quand la justice italienne condamne un maire coupable de solidarité avec les migrants. Cette justice italienne est-elle compatible avec la justice européenne ? La solidarité est-elle un acte punissable ? L'extrême droite va-t-elle dicter la conduite à prendre à l'égard des demandeurs d'asile ? Ci-dessous une réflexion de Patrick Le Hyaric, ancien directeur de l'Humanité.

### Un Juste condamné pour « délit de solidarité »

Le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU, le pape François avaient salué et soutenu l'action de ce maire d'une petite ville de moins de 2 000 habitants du sud de l'Italie dans la région de Calabre. Le magazine américain Fortune, avait été jusqu'à le classer parmi les cinquante personnes les plus influentes au monde en 2016. Il avait été élu en 2010, 3ème meilleur maire au monde.

Voici que la justice italienne, sous les applaudissements de l'extrême droite, vient de condamner, cet élu, Domenico Lucano, à l'assourdissante peine de treize ans de prison et à 500 000 euros d'amende. Son crime ? Avoir accueilli et fait installer dans son village des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, fuyant guerres, persécutions et misère.

Il ne faisait pourtant que son devoir tel qu'il est codifié dans de multiples conventions internationales. Il donnait un sens concret aux beaux mots d'humanisme et de solidarité. En même temps il redonnait vie à la collectivité les maisons abandonnées depuis des années retrouvaient tout d'un coup la vie grâce à lui. Des familles se formaient, la vie sociale renaissait dans une mêlée de cultures du monde. L'école rouvrait. Des activités artisanales et commerçantes donnaient vie à la cité. Une coopérative créée par les réfugiés avec le soutien de la commune traitait les déchets ménagers. Bref, Domenico protégeait, offrait sécurité et espoir.

La presse internationale s'enthousiasmait de cette expérience originale. Des maires partout en Europe voulaient s'en inspirer.

Mais c'était sans compter sur la hargne du ministre d'extrême droite, Matteo Salvini, qui en 2018 le fit arrêter et placer en résidence surveillée.

Le chef d'accusation fut tout trouvé : Domenico Lucano aurait organisé des mariages de convenance pour aider les femmes déboutées du droit d'asile à rester en Italie. Puis des juges acharnés condamnèrent l'attribution du marché de la gestion des déchets à des coopératives liées aux personnes migrantes.

Peu importe que ce maire ait sauvé des vies. Peu importe qu'il se soit appuyé sur la Convention de Genève qui proclame depuis 1951 un droit imprescriptible : celui d'être accueilli dès lors que l'on craint pour des hommes et des femmes des persécutions « du fait de la race, de la religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques ».

Ainsi, au cœur d'une Europe qui proclame à chaque lever de soleil son amour de la liberté et de la solidarité, un élu du peuple défendant les droits humains et faisant du même coup revivre sa petite ville, subit un procès en hospitalité.

Car l'hospitalité pour Domenico, est un héritage. La Calabre est une terre d'accueil dont on retrouve les traces durant la période grecque.

Et la mère de Domenico hébergeait déjà des pèlerins Roms à l'occasion du festival de septembre à Riace. A la fin des années 1990, la famille s'occupe de 300 mi-

grants Kurdes fuyant le pire et suit leur installation, tout en commençant à redonner vie à la commune. Seulement « le modèle » de Riace n'a pas sa place dans cette Europe qui se terre, qui érige désormais des murs et fait de notre mer commune, la méditerranée, un cimetière. Les représentants de cette Europe, si préoccupés par ce qui se passe en Amérique latine ou en Chine, n'ont pas un mot de soutien pour un maire qui ouvre sa porte et reçoit en humanité. Un maire qui refuse de renvoyer à la mort des femmes et des hommes qui cherchent refuge ! Un maire qui fait que cette Europe cesse d'être un froid tiroir-caisse, une police aux frontières et la guerre de tous contre tous.

Au lieu de la criminalisation, l'action de Domenico Lucano appelle un autre monde dans lequel les droits humains seraient supérieurs à celui de la liberté des capitaux à spéculer et à se réfugier dans des paradis fiscaux quand des millions d'êtres humains connaissent l'enfer. Un monde fondé sur la coopération, et non plus la compétition, le co-développement au sens du développement commun, social ; solidaire, démocratique, et environnemental, dans la sécurité et la paix.

Ce procès de Riace est celui de la condamnation d'un juste. Celui de l'hospitalité dans un pays membre fondateur de l'Union européenne, miné par les violentes tourmentes politiques, que gouvernement, ensemble, l'ancien président de la Banque centrale européenne et une partie de l'extrême droite.

Fermer les yeux sur cette infamie, serait nous condamner à la vivre ailleurs ! Les démocrates, les progressistes, les humanistes ont le devoir de faire sauter la chape de plomb qui s'abat sur la situation de Domenico Lucano et d'utiliser tous les moyens pour que le gouvernement français et les institutions européennes fassent appliquer les conventions internationales et blanchissent Domenico.

C'est l'honneur de l'Europe qui est engagé. Qu'elle ait le courage de faire sienne cette interpellation de Sophocle « *Qui a le droit avec soi peut aller le front haut* ».

Lire le livre "Et nos frères pourtant".

